

# BILAN 2023



## Biodiversité : l'Agglo agit !

Direction Environnement Développement Local  
Transition Énergétique Service Développement  
Rural Éducation Environnement

*Le plan d'action 2023 a été réalisé grâce au partenariat et/ou au soutien de*



## Valence Romans Agglo : « Territoire Engagé pour la Nature (TEN) »

En octobre 2022, notre plan d'action pour la biodiversité a été labellisé « Territoire Engagé pour la Nature ». Cette reconnaissance vient récompenser le travail important des équipes de l'Agglo pour l'écriture d'une stratégie ambitieuse pour l'avenir. Elle valide également celles qui ont déjà été engagées afin de répondre à la première ambition de notre projet : « Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique ».

Ce rapport d'avancement de notre stratégie biodiversité est également un point d'étape de nos actions, plus d'une année après l'obtention de ce label.

Sensibilisation de nos agents et construction d'une agglo aux pratiques exemplaires, éducation à la biodiversité de nos concitoyens, travail avec les agriculteurs ou encore gestion des zones humides et restauration de la « trame turquoise », les actions sont multiples et convergentes.

Elles visent à faire de notre Agglo une terre de biodiversité et de nature préservée.

Ce plan d'action est également un succès grâce au travail transversal des directions de l'Agglomération et aux nombreux partenariats avec les acteurs de la biodiversité sur notre Territoire.

Je veux, donc remercier l'ensemble des équipes et partenaires qui participent à cet exaltant combat aux côtés des élus !

Soyons fiers de notre Agglo où il fait si bon vivre dans une nature toujours plus belle !



**Nicolas DARAGON**  
Président de Valence Romans Agglo  
Maire de Valence



**Nathalie NIESON**  
Vice-Présidente de Valence Romans Agglo  
En charge de la Biodiversité  
Maire de Bourg-de-Péage

# 2023, première année du plan d'action TEN

## *Genèse d'une stratégie*

Malgré l'absence de stratégie globale en matière de biodiversité, dès la constitution de l'Agglo, de nombreuses actions ont été menées, notamment dans le cadre de la gestion des rivières mais aussi plus globalement à travers un Atlas de la Biodiversité conduit sur 18 communes du territoire de 2018 à 2021, l'animation de sites Natura 2000, le soutien à la plantation de haie, l'extinction de l'éclairage public...

Le projet de territoire, élaboré suite aux **élections de 2020**, défini comme ambition numéro 1 de « Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique ».

**De 2021 à mars 2022, sous la coordination de la Direction Environnement et Développement Local**, un travail transversal de définition d'un plan d'action tourné vers la biodiversité pour la collectivité de Valence Romans Agglo a été mené. L'objectif fixé étant l'obtention de la reconnaissance Nationale « Territoires Engagés pour la Nature » - TEN. Il s'agissait alors de mieux connaître et mettre en valeur les actions déjà engagées par les différents services de la collectivité pour la préservation de la biodiversité, mais surtout de coordonner les actions futures (TEN nécessitant la proposition d'actions nouvelles) au regard des enjeux du territoire.

Ce travail a permis la rédaction d'une stratégie et d'un plan d'action pour les années à venir autour de 3 axes et 10 fiches actions thématiques.

C'est ainsi, qu'en octobre 2022, ce travail a été récompensé par l'obtention de la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature ».



**Ce premier rapport depuis l'obtention de la reconnaissance TEN se veut un point d'étape sur les actions menées par l'Agglo après un peu plus d'un an de mise en œuvre effective. Il retrace l'avancée de chaque fiche action mais également les perspectives du plan d'action.**

## Enjeux et perspectives

Premier travail de la candidature à la reconnaissance TEN, la définition des enjeux de biodiversité et des perspectives sur les milieux naturels a été réalisée.

**Le territoire bénéficie d'atouts certains pour la préservation de la biodiversité et notamment :**

- Des secteurs encore très préservés : Contreforts du Vercors et Drôme des collines ;
- Un réseau d'espaces protégés existants : ENS, Natura 2000, refuges LPO ;
- Un SCOT porteur d'orientations fortes en matière de biodiversité (CVB, pelouses sèches...);
- Un réseau d'acteurs « biodiversité » actif et travaillant depuis longtemps en partenariat avec Agglo ;
- Une prise de conscience des enjeux de préservation de la biodiversité par les élus communautaires et communaux : Projet de territoire, plan arbres de la ville de Valence, Atlas de la ville de Romans ... ;
- Des politiques fortes « alimentaires », « agricultures », « rivières », « gestion du cycle de l'eau » ayant un impact positif sur la biodiversité.

**Toutefois, ces forces du territoire, ne doivent pas faire oublier que de nombreuses menaces liées au développement du territoire et sa spécificité d'être traversé par de grands axes qui impactent fortement les corridors écologiques d'ampleur régionale décrits dans le SRADET :**

- Un étalement urbain au détriment des espaces naturels et agricoles fort qui menace certains corridors ;
- La présence de nombreuses infrastructures nord sud (autoroute, routes départementales, LACRA, ligne LGV) qui fragilisent les corridors écologiques ;
- Des pratiques agricoles passées ayant indirectement mené à la disparition de très nombreuses zones humides et de linéaires de haies constitutives de trame verte et bleu du territoire ;
- Un changement climatique marqué qui perturbe certains équilibres.

**Au regard de ces atouts et menaces pour le territoire, Valence Romans Agglo a défini des enjeux à prendre en compte dans le cadre de sa stratégie Biodiversité :**

- **Mieux connaître sa biodiversité**, son évolution, les moyens de la préserver ;
- **Préserver ou restaurer** les réservoirs et les corridors de biodiversité ;
- **Agir sur le patrimoine et le fonctionnement de la collectivité** pour une meilleure prise en compte de la biodiversité ;
- **Partager les connaissances** avec les élus, les communes, les techniciens, les acteurs du territoire et les habitants.

## Axes de travail et fiches actions :

Les enjeux du territoire, en matière de Biodiversité, nécessitent la mise en place d'une meilleure cohérence, ainsi que d'une plus forte coordination et suivi de ses actions dont le plan d'action TEN doit être le garant, mais également d'une gouvernance et d'instances spécifiques afin de faire de la biodiversité une vraie culture de la collectivité. Ce point est l'action majeure d'amélioration de la stratégie biodiversité, qui, pour être réussie, doit être transversale, partagée et acceptée.

Autour de cette nouvelle gouvernance, le plan d'action se décline en 3 axes majeurs :

- **Axe 1 : Sensibiliser et partager** les connaissances, les richesses et les enjeux de la biodiversité de notre territoire à tous les niveaux : services de l'Agglo, élus communautaires, communes, citoyens ;
- **Axe 2 : Améliorer la connaissance** de la biodiversité du territoire et du fonctionnement des corridors écologiques du territoire ;
- **Axe 3 : Aménager, préserver et reconquérir** les espaces nécessaires au maintien ou à la reconquête de la biodiversité en commençant par les champs de compétences de l'Agglo à travers une démarche d'exemplarité.

Le plan d'action a donc été décliné en 11 fiches actions traitant de :

- L'organisation de la gouvernance ;
- La sensibilisation des agents de la collectivité ;
- Le soutien aux communes et aux services de l'Agglo pour la mise en place d'actions Biodiversité ;
- L'éducation à la biodiversité des citoyens ;
- L'amélioration des connaissances de la biodiversité du territoire ;
- L'exemplarité de l'Agglo dans ses aménagements ;
- La biodiversité et milieux forestiers ;
- La biodiversité et Agriculture ;
- L'intégration des enjeux biodiversité dans la planification ;
- La restauration des cours d'eau et de la trame turquoise ;
- La gestion des zones humides.

## Fiche action 1 - Gouvernance et suivi :

Afin de partager au mieux la réalisation du plan d'action mais également d'intégrer les problématiques techniques et politiques, la fiche action TEN sur la gouvernance prévoit le partage de l'avancée du plan d'action à plusieurs niveaux :

- Un rendu régulier auprès d'un **comité de pilotage d'élus** (au moins une fois par an)

*Constats et perspectives ==>* Afin de ne pas démultiplier les instances il a été décidé que la Commission ALEMA tiendrait lieu de Copil TEN. Elle a été réunie une fois par an : le 11 octobre 2022 et le 07 octobre 2023. Lors de la dernière commission, des échanges ont eu lieu sur le fonctionnement de celle-ci et des attentes de rendus de la part des élus afin d'améliorer ce lieu d'échange de l'avancée du plan d'action.

Des retours sont également faits en commission Cycle de l'eau. Le constat reste une faible participation des élus des commissions à la gouvernance.

- La création d'un **Groupe de travail composé d'élus intercommunaux et communaux** afin d'échanger sur la biodiversité du territoire et les interactions possibles (au moins une fois par an).

*Constats et perspectives ==>* Lors de la première commission ALEMA et Cycle de l'eau (qui regroupent ensemble plus de 100 élus), un appel à élus volontaires issus des commissions ALEMA et Cycle de l'eau a été fait afin de réunir un petit groupe d'élus communautaires et communaux pour échanger sur des aspects pratiques de terrain. Cet appel à volontaire a eu un faible écho (5 candidats) et le groupe de travail ne s'est à ce jour pas réuni.

- La création d'un **comité technique** afin d'échanger en interne avec les différentes directions impliquées sur le plan d'action, son ajustement et la mise en place de nouvelles actions (au moins une fois par an).

*Constats et perspectives ==>* L'organisation prévue a été modifiée dès le démarrage de sa mise en place. En effet la création à l'échelle de l'Agglo d'un comité technique développement durable rassemblant (tous les mois en regroupant des comités techniques existants : Plan Climat, Aggl'eau Responsable, gestion de l'eau...) l'ensemble des directions de l'Agglo a été l'occasion d'intégrer la gouvernance TEN et de toucher plus largement les différentes Directions de l'Agglo. Les actions TEN ont été évoquées lors de 3 de ces comités en 2023.

Toutefois, l'idée de rassembler les services « acteurs » pour faire le point sur l'avancée du plan d'action a été maintenue avec la création d'un groupe de travail (réuni une fois en 2023).

- La création d'un **groupe de travail territorial** rassemblant les acteurs de la biodiversité sur le territoire de l'Agglo (associations, administrations, autres collectivités) afin de partager les actions menées par l'Agglo au regard des enjeux du territoire (1 fois/an).

*Constats et perspectives ==>* Le groupe de travail a été réuni une fois avec un accueil très favorable des acteurs locaux qui souhaiteraient qu'ils deviennent un lieu d'échanges et de coordination entre acteurs du territoire ainsi qu'avec les différentes directions de l'Agglo.

La gouvernance prévoit également la tenue d'un tableau de suivi annuel des actions et de leur évaluation permettant la rédaction d'un rapport annuel TEN de VRA.

## Fiche action 2 - Sensibilisation et partage des enjeux en interne

L'enjeu de cette fiche et la mise en œuvre d'actions permettant de partager en interne les enjeux de la biodiversité du territoire pour viser une réelle « culture biodiversité » de la collectivité. Des actions annuelles sont ainsi prévues afin de toucher **les agents en tant que « citoyen, acteur »** de la préservation de la biodiversité mais aussi **interroger les directions pour la compréhension et la mise en œuvre d'action dans leurs champs de compétence**. A terme, la fiche action prévoit la mise en place d'une journée interne « biodiversité », qui n'a finalement pas été retenue au profit de plusieurs animations dans l'année sur des sites différents.

**Constats et perspectives ==>** Le plan d'action prévoit de poursuivre ce type d'animations annuellement avec l'objectif de viser d'autres sites et donc agents de l'Agglo mais également de continuer à proposer de nouvelles formes de sensibilisation. L'ensemble des actions a eu un très bon écho auprès du personnel.

### - 2 Journées « La biodiversité pour les nuls » - DEDL-TE

- Les lundis pour les nuls, coordonnés dans le cadre du projet d'administration sont des temps **d'échanges entre midi et deux** avec les agents de l'Agglo où sont présentes des thématiques portées par l'Agglo aux agents intéressés & volontaires. C'est dans ce cadre que deux ateliers ont eu lieu (22 juin 2023), sur le thème « accueillir la nature près de chez soi ». Un sur le site de Bizet à Valence et l'autre sur le site de Réaumur à Romans. L'objectif était de sensibiliser les « agents citoyens » à la meilleure connaissance de la biodiversité près de chez eux, et le rôle qu'ils peuvent jouer dans sa préservation. Les ateliers se sont terminés par la construction d'un nichoir à mésange ou à chauve-souris que les agents ont pu emporter et installer chez eux.



- **Exposition « oiseau au jardin » - DEDL-TE**

Dans le cadre des ateliers à destination des agents, une exposition prêtée par la Ligue de Protection des Oiseaux Drôme-Ardèche a été mise en place dans l'espace restauration du site Jacques Brel (Valence) durant 1 mois. Sur le thème « oiseau des jardins ». Elle a ensuite été installée dans le hall d'accueil de l'espace Jacques Brel un mois supplémentaire.



- **Participation et sensibilisation des agents « Fête des agents » - DEDL-TE**

Chaque année, la « fête des agents » regroupe les agents de l'Agglo, de la ville de Valence et du CCAS lors d'une soirée conviviale. Des animations sont ainsi proposées. Cette année 2023, afin de toucher encore les « agents citoyens », la direction environnement a mis en place un stand présentant la biodiversité du territoire et les actions de l'Agglo. Un quizz sur le thème de la biodiversité était également proposé aux agents ainsi qu'une visite de la biodiversité du parc Jouvet, lieu de l'évènement a également eu lieu.



- **Sensibilisation « plateforme de rénovation énergétique » - DEDL-TE**

L'objectif de cette fiche action est également de sensibiliser les agents dans le cadre de leurs missions. Il est prévu de toucher chaque année au moins un service afin d'échanger sur la prise en compte de la biodiversité dans leurs pratiques. Pour 2023, c'est la plateforme de rénovation énergétique qui a été choisie. Chargé de conseiller les particuliers dans le cadre de la rénovation énergétique de leurs logements, il était important d'échanger avec ses équipes sur l'impact de ces rénovations sur la biodiversité, notamment les hirondelles et les martinets.





**Constats et perspectives ==>** Les agents ont fait un retour très positif de cette intervention qui correspond bien à leurs actions au quotidien de conseil auprès des particuliers. Un temps de bilan après une année, accompagné d'une visite de terrain sera proposé à l'équipe en 2024.



### - Fresque de la Biodiversité - DEDL-TE

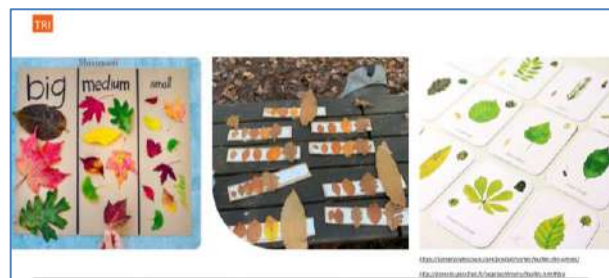
Toujours dans le cadre de la sensibilisation des services dans le cadre de leurs métiers, une fresque de la biodiversité a été organisée au sein de la Direction DEDL-TE. L'objectif était à la fois de découvrir l'outil, pour une éventuelle utilisation à l'échelle de la collectivité mais également, de partager avec l'ensemble des unités de la direction les enjeux de la biodiversité.

**Constats et perspectives ==>** L'outil c'est avéré très intéressant, permettant de présenter l'urgence face à la chute de la biodiversité tout en montrant qu'une action locale est possible. Il serait pertinent pour la suite de proposer de nouvelles séances en interne et de former des agents à l'animation de la fresque.

### - Sensibilisation du personnel des Crèches - DEDL-TE/ Direction des Familles

Une journée Biodiversité a été organisée à destination des 11 agents de la Crèche du Petit Prince (commune de Valence) le 21 août sur le thème de la nature et du jardin afin de les sensibiliser dans la prise en compte des enjeux de la biodiversité dans leur quotidien (outils d'animation, qu'observent lors des sorties les enfants ?), les accompagner dans la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la construction de leurs projets éducatifs mais aussi dans les aménagements possibles du site.

Extrait présentation :



**Constats et perspectives ==>** Cette journée avait également pour objectif d'expérimenter les actions d'accompagnement des structures de la petite enfance afin d'en proposer une généralisation auprès de l'ensemble des personnels petite enfance de l'Agglo. Une intervention de sensibilisation auprès de l'ensemble des équipes est prévue pour juin 2024 (500 personnes).

## Fiche action 3 - Partage des enjeux et soutien aux communes

Afin de cibler les projets communaux soutenus par l'Agglo, le choix s'est porté sur l'assistance des communes ayant le souhait de classer leurs espaces naturels à enjeux en tant qu'Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département. Les sites retenus sont ceux qui répondent aux espaces à enjeux pour le territoire de l'Agglo (à travers les données de l'Atlas de la biodiversité de VRA). Cette démarche demande effectivement une véritable implication et volonté de la commune concernée (qui devra gérer et entretenir le site sur le long terme). L'Agglo souhaite ainsi accompagner ces communes en amont, à la mise en place d'un plan de gestion permettant ce classement. Après une organisation en interne, les accompagnements démarreront réellement en 2024. L'objectif est d'accompagner un projet par an. Une évaluation de cette première vague d'accompagnement permettra de confirmer ce mode d'action auprès des communes et les besoins nécessaires.

### - **Accompagnement de Montmeyran pour le classement ENS de ses pelouses sèches - DEDL-TE**

La protection et le maintien du réseau des pelouses sèches du territoire a été identifié comme un véritable enjeu dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité. Ainsi le projet de création d'un plan de gestion des pelouses du coteau du village par la commune en vue d'un classement ENS local (par le CD26) répondait aux exigences du plan d'action TEN. Après des échanges, dès 2022, entre la commune, le Conservatoire d'Espace Naturel, le Conseil Départemental et VRA, les services de l'Agglo ont travaillé au lancement d'un accompagnement pour la rédaction d'un Plan de Gestion compatible avec le classement en ENS mais également à la sensibilisation des habitants à ce futur classement à travers la mise à disposition d'une exposition « Atlas de la Biodiversité (voir page 18) et plusieurs animations nature menées par la Ligue de Protection des Oiseaux :

- ↪ Animation grand public
- ↪ Animation auprès du centre de loisirs de la commune



**Constats et perspectives** ==> 2024 sera l'année de réalisation du plan de gestion. Celui-ci permettra à la commune de demander le classement de son site en tant qu'ENS. L'accompagnement de l'Agglo permettra également l'édition d'un livret grand public (présentant le plan de gestion simplifié).

- **Projet d'accompagnement de Montmiral pour le classement ENS de la forêt de Thivolet - DEDL-TE**

Suite à l'achat de 30 hectares de forêt dans le cadre d'un droit de préemption ENS, la commune de Montmiral se doit de mettre en place un plan de gestion pour un classement en tant qu'Espace Naturel Sensible local. Au regard des enjeux forestiers du territoire (qui constituent notamment le cœur des réservoirs de biodiversité du territoire), Valence Romans Agglo, en lien avec le département de la Drôme, a décidé d'accompagner la commune, par délibération du conseil communautaire, à la rédaction du plan de gestion nécessaire. L'objectif est de maintenir l'équilibre de la forêt entre préservation de l'environnement, exploitation forestière durable, et pratiques de loisirs (promenade, chasse...).

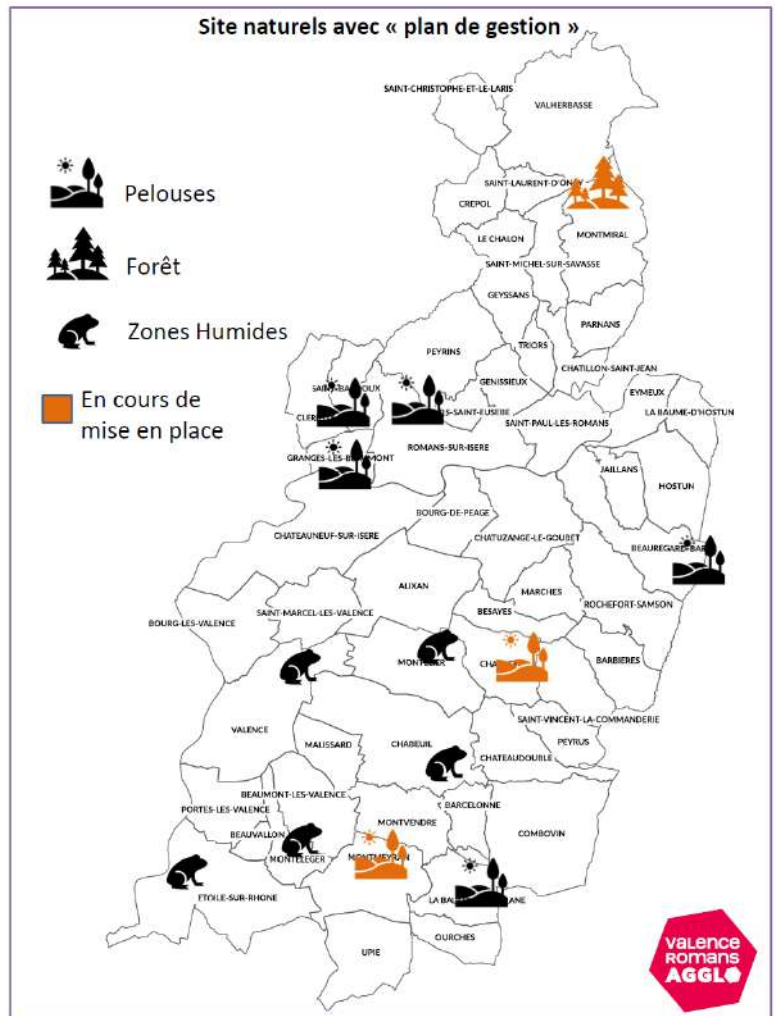


*Constats et perspectives* ==> Après des réglages administratifs en 2023, les réflexions sur le plan de gestion devraient être menées durant l'année 2024, en lien avec l'Office National de la Forêt en charge de gérer les forêts publiques et la Commune.

## - Suivi des sites protégés du territoire DEDL-TE/Gemapi

Le territoire de l'Agglo comprend de nombreux sites à la biodiversité remarquable. Certains disposent de plan de gestion suivis ou coordonnés par l'Agglo, d'autres par différents partenaires (Parc Naturel Régional, associations de défense de l'environnement). L'Agglo participe activement au Comité de Pilotage pour la gestion de ces sites :

- Pelouses sèches de Tête d'Homme à Beauregard-Baret, gérées par le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes ;
- Pelouses sèches de la Baume Cornillane, gérées par la Commune avec le soutien du Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes ;
- Zone Humide du Bois des pauvres à Montéliér, gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes ;
- Zone Humide du Marais des Oches à Étoile sur Rhône, gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes ;
- Projet de plan de gestion de la butte de Charpey ;
- Zone Humide de Bachassier à Chabeuil, gérée par la Commune avec le soutien de la Ligue de Protection des oiseaux ;
- Les sites Natura 2000 des contreforts du Vercors gérés par le Parc Naturel régional du Vercors ;
- Le site Natura 2000 des sables de l'herbasse et balmes de l'Isère géré par Valence Romans Agglo.



L'Agglo gère et anime également 2 plans de gestions liés à des ENS locaux, sur les sites de la Zone Humide de la Véore, de la zone humide des couleurs.

Elle participe également à deux groupes de travail :

- ↪ Le Comité de pilotage « Pelouses sèches » animé par le SCOT Rovaltain ;
- ↪ Le comité technique national Pelouses sèches sur Sable animé par le Conservatoire Botanique Alpin.

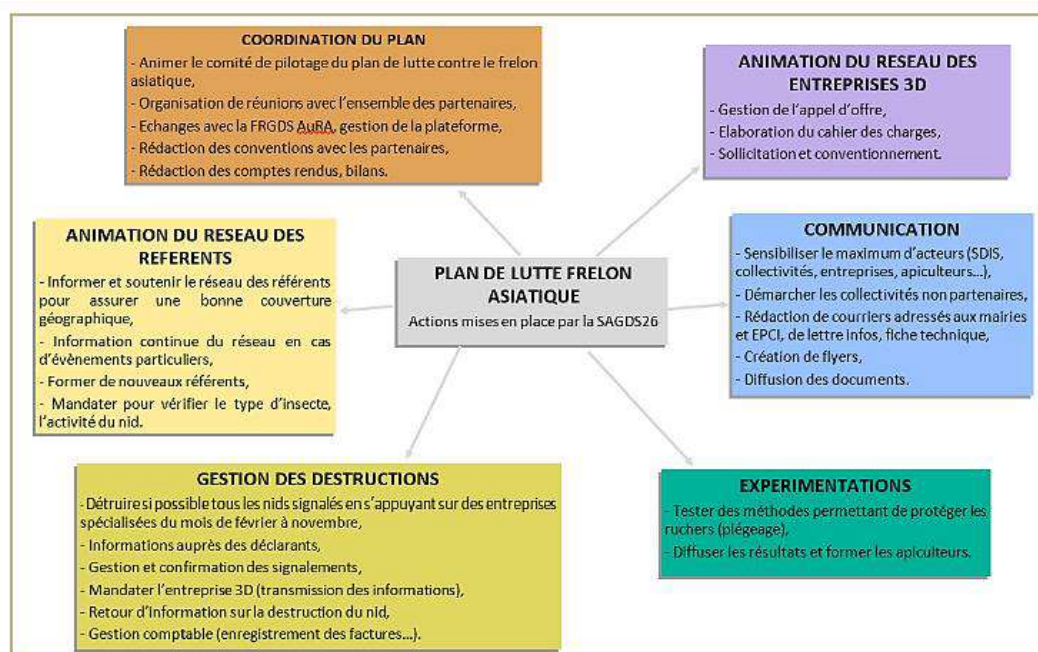


## - Invasives : Frelon - DEDL-TE

Depuis plusieurs années, l'Agglo participe au plan de lutte départemental contre le frelon asiatique (espèce exotique envahissante) coordonné par le Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme -section apicole.

Pour 2023, l'Agglo a participé au financement du plan de lutte et de destruction de nids de Frelon chez les particuliers. Sur les 195 nids signalés et confirmés, 151 ont été détruits grâce au soutien financier de l'Agglo.

### Éléments du plan de lutte 2023 :



**Constats et perspectives ==>** Depuis plusieurs années la présence du Frelon Asiatique s'affirme sur notre territoire. Si le plan de lutte ne vise pas l'éradication de l'espèce, il vise à limiter son développement et à mieux protéger les apiculteurs de notre territoire, dont les ruches sont les principales victimes de l'introduction de cette espèce.

Il importera sans doute à l'avenir de modifier les moyens de lutte et de travailler à plus d'expérimentations pour protéger cette filière économique de l'Agglo.



## - Parc Naturel Régional du Vercors – Pacte de gouvernance :



La charte qui régit le fonctionnement du Parc Naturel régional du Vercors est en cours de révision. Cela conduit à un élargissement possible du périmètre des communes éligibles et qui pourrait conduire 13 communes du territoire à rejoindre le parc via la signature de la charte dont Combovin en était déjà signataire.

En septembre 2023, Valence Romans Agglo et les sept autres intercommunalités concernées ont signés un pacte de gouvernance. Ce document

définit les principes de coopération entre le Parc et les intercommunalités en vue de l'efficacité de l'action publique. Dans chacun des domaines d'action, leurs rôles respectifs sont définis.

*Constats et perspectives* ==> En 2024, les 13 communes concernées (dont Combovin qui faisait déjà partie du Parc), tout comme Valence Romans Agglo, devront se prononcer pour leur intégration ou non via la signature de la charte du Parc.

## Fiche action 4 - Éducation à la biodiversité

Déjà en place depuis plusieurs années, la sensibilisation des citoyens de l'Agglo aux enjeux de préservation de la biodiversité a été poursuivie et diversifiée dès 2023. Cette diversification a pour objet de toucher le plus large public possible, notamment en allant au-delà des écoles primaires mais aussi en variant les modes d'actions et des partenaires mobilisés.

### - **Campagne Pédagogique en milieu scolaire- DEDL-TE**

Existante depuis la création de Valence Romans Agglo, la campagne pédagogique en milieu scolaire propose à nos écoles un vaste programme d'accompagnement des classes sur un champ très variés de thématiques : environnement et développement durable (alimentation, inondations, eau potable, pastoralisme, agriculture, forêt, déchets, art et nature, transition énergétique et biodiversité). Plusieurs de ces thématiques permettent à nos enfants d'écoles primaires de découvrir la biodiversité de leur territoire sous divers angles tels que la forêt, les rivières, la flore, le jardin, les enjeux de l'agriculture.



Ce sont ainsi **52 classes** du territoire qui ont pu bénéficier en 2023 d'une sensibilisation aux questions de biodiversité.

**Communes concernées (18)** : Bourg-lès-Valence, Valence, Bésayes, La Baume Cornillane, Romans-sur-Isère, Saint-Vincent la Commanderie, Peyrus, Combovin, Chabeuil, Montélier, Saint-Paul-lès-Romans, Génissieux, Montéléger, Chatillon Saint Jean, Etoile sur Rhône, Saint Marcel lès-Valence, Bourg-de-Péage.

**Thématiques concernées (nombre de classes)** : 15 classes Rivières (Faune Flore), 8 classes Jardins et 4 classes enjeux de l'agriculture, 12 classes Biodiversité, 11 classes Forêt (dont territoire des Chambaran) et 2 classes Art et Nature.

**Constats et perspectives ==>** 2024 verra la relance du marché encadrant les animateurs pédagogiques avec une réorganisation des thématiques. La campagne pédagogique intègre également pour l'année scolaire 2023/2024 l'accompagnement, à titre expérimentale, d'une classe sur le dispositif national « aire terrestre éducative » permettant aux écoliers de devenir de véritables gestionnaires acteurs de la préservation de leur territoire.

### - **Sorties Natures – Grand public : - DEDL-TE/Gemapi/PAH**

Chaque année, plusieurs sorties nature sont organisées par Valence Romans Agglo dans le cadre de son observatoire de la biodiversité. Elles sont souvent liées à des animations locales portées par les communes dans le cadre de festivités sur le thème de la biodiversité ou de projets locaux de préservation de la biodiversité soutenus par l'Agglo. Ces animations ont été réalisées via un marché public par la Ligue de Protection des Oiseaux.



En 2023, les huit animations suivantes ont été organisées dans le cadre de l'observatoire :

- Valence : 2 animations ont permis de faire découvrir les oiseaux et les chauves-Souris en lien avec le café associatif « Cause Toujours » ;
- Châteaudouble : 1 animation sur les Hirondelles en lien avec le café associatif « Troquet de Marette » ;
- Montmeyran : 2 animations pour la découverte des pelouses sèches de la commune (dont une avec le centre de loisirs en lien avec la Commune de Montmeyran ;
- Saint Paul lès Romans : 2 animations dans le cadre de la nuit des chauves-souris en lien avec la commune
- Chabeuil : 1 animation dans le cadre des journées de l'eau avec la découverte du site de Bachassier.



A ces animations, se rajoutent certaines animations grand public organisées par d'autres services de l'Agglo à l'occasion de la **fête de la nature** (fin mai 2023) :

- 2 animations pour la découverte de la zone humide de la Véore (classée Espace Naturel Sensible) et gérée par le service GEMAPI.



- 1 rando Nature et patrimoine sur la butte du Chatelard à Châteauneuf sur Isère. Balade à deux voix avec un conférencier de pays d'art et d'histoire et un animateur nature.

**Constats et perspectives** ==> Plusieurs services/directions de l'Agglo organisent des sorties grand public, elles sont l'occasion, outre la sensibilisation du public, de rendre visibles les actions de l'Agglo pour la préservation de la biodiversité.

## - **Soutien à la création du Club Nature- DEDL-TE**

Afin de compléter les actions de sensibilisation en milieu scolaire et pour le grand public, il paraissait important de pouvoir toucher un public « ado ». Valence Romans Agglo a ainsi soutenu techniquement et financièrement le projet de « Club Nature » imaginé par la LPO 26-07.

**Le principe d'un Club Nature** est de fidéliser de jeunes adolescents sur une année à l'instar d'un club de sport ou d'activités récréatives (avec paiement d'une cotisation). Les jeunes s'engagent ainsi sur l'année à participer aux sorties « nature » mensuelles et à rejoindre le club les mercredis (dans les locaux de la LPO à Chabeuil). Durant cette année un ensemble de sorties sur les territoires de l'Agglo ou à proximité est proposé afin de découvrir toutes les facettes du métier de naturaliste et les différentes espèces à étudier (amphibiens, insectes, oiseaux ...) pour aboutir à la réalisation par les jeunes d'un inventaire complet en fin d'année.

Ces sorties se font grâce à l'encadrement des bénévoles et salariés de la LPO selon les thèmes abordés.



**Constats et perspectives ==>** Le lancement d'un premier groupe du Club en septembre 2022 a rencontré un vif succès (les places ont été prises en 15 jours). Le groupe est constitué de 20 enfants (de 9 à 17 ans) sur le secteur de Valence. L'objectif est de pérenniser le Club et d'arriver à développer un second groupe.

## - **Stand « Biodiversité-Environnement » - DEDL-TE**

Pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité, la Direction Environnement et Dynamique rurale s'est doté en 2023 d'outils de communication et d'un stand afin de pouvoir être présente sur certaines manifestations en lien avec l'environnement. En 2023, le stand de sensibilisation à l'environnement et aux enjeux de biodiversité a été déployé lors :

- Du Festival de la combe d'Oyan soutenu par l'Agglo dans le cadre de l'appel à projet culture et territoire -16 septembre 2023 ;
- De la participation à la Manifestation « Aujourd'hui pour demain » à Valence - journée sur le thème du développement durable- 3 juin.



**Constats et perspectives ==>** Les deux manifestations ont été des succès et très bien accueillies par le public. La cible pour 2024 est d'être présent sur 5 évènements portant la thématique biodiversité. La massification s'avère complexe au regard du temps de mobilisation nécessaire pour les agents.

**- Semaine de l'eau – Service GEMAPI/PAH/CPA**

Autre manifestation animée par le service GEMAPI, la semaine internationale de l'eau du 21 au 28 mars 2023, a permis également d'aborder des questions de préservation de la biodiversité à travers les différentes missions liées à l'eau (assainissement, eau potable...). Le programme proposait entre autres : la Visite de la Station d'épuration de Montmeyran, la visite de la zone humide de la Véore, la réalisation d'un jeu de sensibilisation à la géopolitique de l'eau ainsi qu'une visite/inauguration du parking expérimentale d'infiltration de l'eau sur le site de Mauboule.

**- Exposition Atlas - DEDL-TE/Direction Communication**

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité de Valence Romans Agglo, de nombreuses données naturalistes et d'état des habitats naturels d'une partie du territoire de l'Agglo ont été recueillies.

Lors des ateliers de restitutions aux communes, celles-ci avaient exprimés le souhait de disposer d'outils de communication pour présenter ces résultats à leurs citoyens.

Durant l'année 2023, la construction d'une exposition de 14 panneaux d'exposition, en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux a été entreprise.

Elle proposera une vision des enjeux de la biodiversité du territoire : différents habitats naturels présents, corridors écologiques, richesses faunistique et floristique, enjeux de préservation, petits gestes au quotidien...

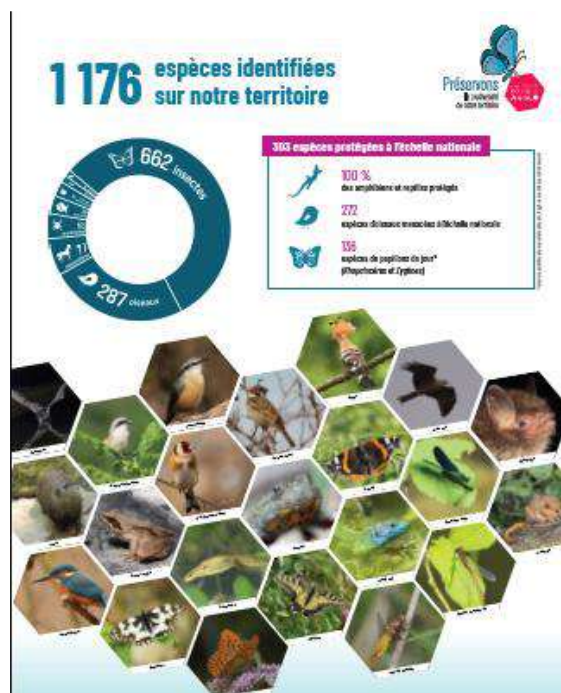


**Constats et perspectives ==>** Cette exposition, sera proposée prioritairement dès 2024 aux communes concernées par l'Atlas de la biodiversité avant d'être ouverte à l'ensemble des communes du territoire.

- **Création d'outils de Communication « Biodiversité »** - Direction Communication/DEDL-TE

Avec la mise en place de la démarche Territoire Engagé pour la Nature, il apparaissait nécessaire de rendre plus visible les actions de l'Agglo en matière de « biodiversité » mais également de faire connaître au grand public nos enjeux locaux.

La Direction Communication a ainsi permis la création d'un logo spécifique aux actions biodiversité, mais également un dossier spécial dans le magazine de l'Agglo de juillet 2023 et plusieurs visuels de communication permettant de mettre en avant sur les chiffres clefs de la biodiversité du territoire.



Toujours afin de mieux communiquer, plusieurs « goodies » biodiversité ont été créés pour sensibiliser jusqu'au cœur des foyers et en interne à l'Agglo à la préservation de la biodiversité. Ainsi ont été réalisés :

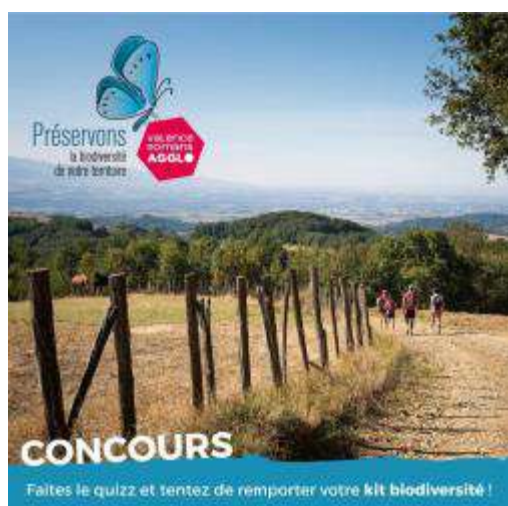
- Mélanges de graines de fleurs champêtres adaptées à l'Agglo (fournisseur local et mélange créé sur mesure) pour accueillir les pollinisateurs dans son jardin, distribués dans le cadre de la campagne pédagogique.
- Autocollants et magnets à l'effigie du nouveau logo « biodiversité » également distribués dans les écoles mais également lors des sorties nature de Valence Romans Agglo et les manifestations environnement.
- Des cartes postales « Biodiversité » du territoire présentant plusieurs espèces présentes sur le territoire de Valence Romans Agglo. Elles ont été réalisées dans le cadre du projet

d'exposition itinérante à venir mais ont également étaient distribuées aux écoles dans le cadre de la campagne pédagogique.



*Constats et perspectives ==> La réalisation « coup de poing » a enfin permis de mieux connaître les actions de l'Agglo auprès du grand public et de doter la Direction Environnement d'outil de communication lui permettant d'être présente sur des manifestations. Pour 2024, cet effort se poursuivra avec la refonte des éléments du site internet et à la diffusion de l'exposition (en cours de réalisation) qui sera proposée aux communes en 2024 !*

#### - **Quizz fête de la nature - DEDL-TE/Direction Communication**

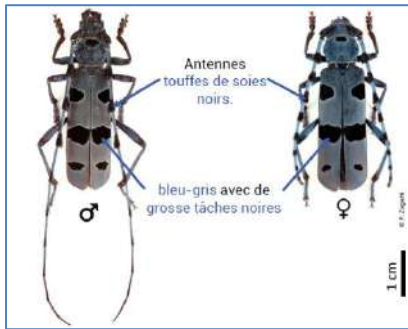


Pour la fête de la nature 2023, un concours « quizz biodiversité » a été mis en ligne sur le site internet de l'Agglo et via une campagne sur les réseaux sociaux. Un tirage au sort a permis de désigner les gagnants parmi les meilleures réponses.

10 citoyens sont ainsi repartis avec des lots « biodiversité » : ouvrages sur la biodiversité du territoire, nichoirs à construire, autocollants biodiversité...

- « Relais inventaire OPIE » - DEDL-TE/Direction Communication

Dans le cadre de ces partenariats scientifiques, l'Agglo a fait équipe, en 2023, avec l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) pour « En Quête d'insectes ». Il s'agissait de faire le relais sur des enquêtes participatives afin d'évaluer au niveau national les populations de deux insectes concernant notre territoire et nos sites Natura 2000. Ainsi à travers le site internet et les réseaux sociaux, nous avons pu solliciter nos citoyens pour signaler leurs rencontres avec le lucane cerf-volant (très présents sur la Drôme des collines) et la rosalie des alpes (très présente sur les contreforts du Vercors).



Valence Romans AGGLO

UN TERRITOIRE DURABLE

ENQUÊTE D'INSECTES

Un territoire durable • Biodiversité • Enquête d'insectes

**EN QUÊTE D'INSECTES**

Promeneur ? Naturaliste ? Curieux ? Photographe ? Prenez des photos et transmettez vos observations !

2 espèces d'insectes, patrimoines emblématiques sur les espaces forestiers. Sans l'aide d'une observation particulière sur notre territoire :

- Le Lucane cerf-volant est représenté à la fois dans des milieux de l'espace Natura 2000 des Dômes de l'Isère et Dômes de l'Hérice sur les Territoires de l'Isère et de la Savoie.
- La Rosalie des Alpes est surtout présente sur les contreforts du Vercors mais sa répartition et l'importance des populations restent un mystère.

L'Agglo et l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) mènent l'enquête et sollicitent les habitants pour recueillir un maximum d'observations... Merci de votre participation !

**LE LUCANE CERF-VOLANT (LUCANUS CERVUS)**

**Pourquoi enquêter sur lui ?**

C'est un insecte emblématique et le plus gros coléoptère d'Europe.

- Il est assez commun et réparti en France. Dans certains pays d'Europe, ses populations sont en régression.
- La France a donc une responsabilité importante dans sa conservation au niveau européen et doit régulièrement rendre compte de l'état de ses populations.
- C'est pourquoi nous menons l'enquête avec vous afin de suivre cette espèce !

© OPIE / S. Louboutin



**Constats et perspectives ==>** L'enquête se poursuit pour 2024 et sera suivie d'autres actions de science participatives à l'avenir.

- Autres conférences et animations « Biodiversité » - Direction

Action Culturelle et Patrimoine

Les médiathèques de l'Agglo sont également des lieux de diffusion et de sensibilisation aux enjeux de biodiversité. Plusieurs d'entre elles, dont Latour Maubourg à Valence et la Passerelle à Bourg-lès-Valence, ont proposés conférences et expositions sur cette thématique.



## Fiche action 5 - Amélioration de la connaissance

La fiche action prévoyait, comme outil principal de mise en œuvre, la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité (financement de l'Office Français de la Biodiversité pour un projet d'acquisition de données) pour 17 communes du territoire de l'Agglo venant compléter le premier Atlas réalisé entre 2019 et 2022. Toutefois, d'autres actions ont permis d'avancer en ce sens pour l'année 2023.

### - Candidature ATLAS 2 – DEDL-TE



Valence Romans Agglo, après un premier Atlas sur 18 communes du sud du territoire, vise à terme une couverture complète des communes de son territoire. Objectif : connaître les habitats naturels, l'état des milieux et des corridors de déplacement de la faune.

Ce premier Atlas s'est étalé sur 3 années avec la difficulté de la période de crise sanitaire. Outre le travail de meilleure connaissance de la biodiversité, l'Atlas a également un volet de sensibilisation du public.

Pour 2023, l'Agglo a déposé une candidature pour la réalisation d'un nouvel Atlas de la biodiversité sur 17 communes du territoire. Cette candidature n'a pas été retenue par l'Office Français de la Biodiversité au regard du grand nombre de projets déposés.

**Constats et perspectives ==>** Il est prévu de déposer à nouveau une candidature pour l'année 2024.

### - Plan Azuré du Serpolet- réponse AMI- DEDL-TE



Lors du premier Atlas de la Biodiversité porté par l'Agglo, les inventaires de papillons de jours avaient révélé la présence de l'Azuré du Serpolet, espèce de papillon protégée et faisant l'objet d'un plan régional de préservation, sur notre territoire. L'enjeu de sa préservation a alors été affiché, notamment dans le cadre de la campagne de communication auprès du grand public.

Afin d'améliorer notre connaissance sur cette espèce et sa répartition sur notre territoire, l'Agglo a monté, en 2023, un dossier de candidature afin de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Auvergne Rhône Alpes sur les espèces protégées à l'échelle régionale (cas de l'azuré).

L'objectif sera de poursuivre la prospection pour mieux connaître la répartition de l'espèce mais également son état génétique (croisement des populations). Au-delà de cela, il s'agira de créer du lien avec les acteurs locaux concernés par cet enjeu (communes, gestionnaires de réseau de transport, monde agricole) afin de les sensibiliser aux enjeux de préservation de l'espèce.

**Constats et perspectives ==>** Si l'Agglo est lauréate, le plan d'action sera mis en œuvre en 2024 et 2025.

- *Intégration du Cotech national « pelouses sèches » - DEDL-TE*

Le Conservatoire Botanique Alpin, coordonne au niveau national un comité technique sur la question des pelouses sèches. A leur sollicitation, l'Agglo a intégrée celui-ci.

- *Observatoire photographique des paysages- DEDL-TE*

Un observatoire photographique des paysages est une liste de points photographiques permettant que des clichés soient pris à intervalle réguliers et ainsi d'observer l'évolution des paysages du territoire pour des visés scientifique et pédagogique. L'outil est d'autant plus pertinent que la question du changement climatique bouleverse rapidement nos paysages.

Un observatoire photographique des paysages existait depuis les années 90 sur les environs de Valence. Il comprend une trentaine de points photographiques. Géré par les services de l'Etat, il a été transféré en 2019 à l'Agglo.

En 2023, un groupe de travail interne transversal a été construit afin de réfléchir au déploiement de cet observatoire à l'échelle de l'Agglo.





## Fiche action 6 - Aménagements exemplaires de VRA

Cette fiche action prévoit une meilleure prise en compte des enjeux de la biodiversité dans le cadre des projets d'aménagement et de construction de l'Agglo que ce soit en amont (séquence Evité Réduire Compenser) mais également la mise en place d'aménagements propices à la biodiversité. Ces actions concernent donc principalement l'aménagement des zones d'activités, les stations d'assainissements et la construction/réaménagement de bâtiment.

### - *Accompagnement projet Aménagement & Biodiversité - CEREMA - DEDL-TE/DHUA*

L'Agglo a fait partie des quelques collectivités au niveau national à travailler auprès du CEREMA à la mise en place d'une grille de lecture « Biodiversité » à destination des projets d'aménagement. Après plusieurs réunions de travail, l'outil a été testé sur des projets Agglo. L'outil est aujourd'hui publié par le CEREMA.

**Constats et perspectives ==>** L'objectif est désormais de travailler à déployer cet outil dans le cadre de projet Agglo « test ».

### - *Refuges LPO « Assainissement » - Direction assainissement*

Le service exploitation de l'assainissement a mis en place depuis 2020 des refuges LPO sur une partie de son réseau de stations d'assainissement. Outre les grands sites des stations d'épuration de Valence, Romans, Portes lès-Valence, un refuge « archipel » de 5 autres sites (Montrigaud, Saint Bonnet, Marches, Barbières et Upie) composent le réseau.

Ces sites font l'objet de plans de gestion et d'aménagements afin de favoriser le plus possible (sans porter atteinte au fonctionnement du site) la biodiversité sur les espaces verts. Un suivi de la faune y est également effectué de manière régulière afin de voir l'impact de ces aménagements.



Pour 2023, outre les inventaires des aménagements et plans de gestion ont été réalisés :

- Portes les Valence : Pose de nichoirs, gîtes et hôtels à insectes, tas de bois laissés sur site ;
- Romans-sur-Isère : Mise en place d'une gestion différenciée ;
- Valence : Mise en place d'une gestion différenciée, pose de nichoirs, gîtes et hôtels à insectes ;
- Pour le refuge archipel : réalisation des plans de gestion.
-

Exemple de travail d'inventaire :



**Constats et perspectives ==>** Les premiers aménagements et inventaires montrent déjà la pertinence de la gestion différenciée mais également le besoin d'en adapter les principes aux fonctionnements spécifiques des sites. Pour 2024, la mise en place va se poursuivre avec notamment la rencontre des salariés et exploitants des sites (adaptation et sensibilisation) mais également la mise en œuvre des plans de gestion et la réalisation de nouveaux aménagements : mares, haies, nichoirs ...

- *Perméabilisation des cours de crèches - DEP/Direction des familles*

La végétalisation des cours de crèches de l'Agglo dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique est la meilleure perméabilité des sols et également un allié de la reconquête de la biodiversité des milieux urbanisés, comme par exemple :

- Multi 'accueil la « Clefs des champs » à Romans sur Isère – 160 000 euros de travaux ;
- Reprise de la cour de « graine de Malice » à Valence – 90 000 euros de travaux ;
- Restructuration des extérieurs Multi-accueil « Petit Prince » à Valence – 160 000 euros de travaux.

**Constats et perspectives ==>** Cette action de végétalisation des cours de crèches se poursuivra sur plusieurs années :

2024 –

2024-2025 – crèche des Balives (Valence), crèche la boîte à Maliss (Malissard), Crèche Bulle de conton (Clérieux), Multi-accueil Lucile HERBET (Bourg-Lès-Valence)

2025-2026 – Multi-accueil de Châteauvert (Valence)

Mais également : Maison de l'enfance à Bourg-de-Péage, Centre de l'enfance Maurice Ravel à Valence.

- **Inventaires naturalistes Rovaltain & IQE - DHUA/Direction Eco**

Dans le cadre de sa labélisation environnementale ISO 14001, le parc d'activité de Rovaltain (Alixan et Châteauneuf-sur-Isère) a toujours pris en compte la biodiversité dans le cadre de son développement. Après la mise en place d'inventaire et de son plan d'action en 2011, le parc d'activité a poursuivi son suivi de la biodiversité qui a montré dès 2016, que le parc était à Biodiversité positive (plus de biodiversité après les aménagements qu'avant). Le parc a également travaillé à définir ses corridors écologiques et les renforcer (plantation de haies) dans le cadre du Contrat Vert et Bleu porté par le SCOT. Les entreprises s'implantant sont également accompagnées afin d'intégrer la biodiversité sur leurs sites. Les espaces verts du parc d'activité font l'objet d'une gestion différenciée.

Toujours afin de mieux connaître sa biodiversité, les équipes du parc ont lancés en 2023 d'importants inventaires avec une méthodologie appelée IQE (Indicateur de Qualité Environnementale) dans le but de définir des indicateurs fiables permettant de mieux évaluer cette évolution de la biodiversité au fur et à mesure des aménagements.

**Constats et perspectives ==>** Pour 2024, l'indicateur IQE sera mis en place et de nouveaux aménagements de la zone auront lieu, ce qui devraient donner naissance à des espaces dédiés à la biodiversité.

- **Gestion de la biodiversité dans le cadre des zones d'activités - DHUA/DEP/DEDL-TE**

Toujours concernant les aménagements de zones d'activités, l'intégration du facteur « biodiversité » est pris en compte depuis 2019 pour l'ensemble des zones existantes et en cours de développement. Il s'agit notamment :

- De s'appuyer sur le guide des bonnes pratiques d'aménagements pour la biodiversité commandé par l'Agglo et réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux.
- De réalisation de fiches « d'enjeux Biodiversité » pour les zones à aménager :

**Enjeux faunistiques de la ZA Les Chasses — Romans-sur-Isère**

Les zones d'activités ont un fort impact sur la biodiversité (perte d'habitats, artificialisation, rupture des corridors...) et constituent généralement des zones cibles pour la faune et la flore. Cependant, avec une conception réfléchie du projet, une gestion adaptée et une implication de chaque propriétaire à travers des gestes simples, elles peuvent accueillir des espèces variées. C'est pour cela qu'il est important d'identifier les enjeux biodiversité en amont pour mieux les intégrer au projet.

**La ZA Les Chasses**

La ZA Les Chasses est située dans un contexte agricole intensif où les haies, les boisements et les milieux humides ont fortement disparus. La ZA accueille des espèces liées aux milieux agricoles et urbains ainsi que beaucoup d'espèces d'oiseaux en halte migratoire. La présence de raves, jardins botaniques permet la présence d'espèces forestières.

	18 espèces	10 espèces protégées	10 espèces prioritaires en Europe et en France
<b>Amphibiens</b>	2	2	1
<b>Chamésoptères</b>	4	4	4
<b>Insectes</b>	6	1	2
<b>Oiseaux</b>	14	12	21
<b>Reptiles</b>	1	1	0
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>28</b>

\* Source : BOCAL & PÉREZ (2019)

Quelques espèces menacées présentes sur le site ou à proximité

- Crapaud calamite
- Hérisson d'Europe
- Lézard de genévrier
- Bruant proyer
- Faucon crécerelle
- Miroir de nuitique
- Morneaux friquet et domestique
- Chevêche d'Athènes
- Callie des blés
- Chauves-souris (Noctule commun, Pipistrelle de Kuhl...)



Un travail important de prise en main de la séquence Eviter Réduire Compenser a été mené par la Direction Habitat, Urbanisme et Aménagement, notamment dans le cadre de projets de développements sur Portes lès Valence, Alixan et Romans-sur-Isère. Tous ont fait l'objet de diagnostics approfondis.

**Constats et perspectives ==>** Une véritable culture « Biodiversité » se met ainsi en place au sein des directions concernées par l'aménagement de zones d'activités. Le travail se poursuivra en 2024.

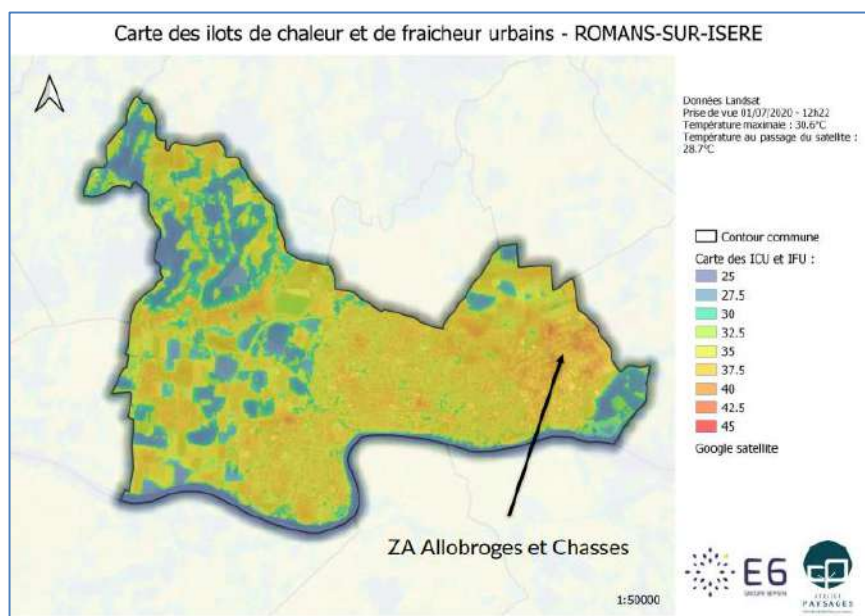
#### - Gestion site Natura 2000 - DEDL-TE

Valence Romans Agglo est gestionnaire et animateur depuis des années du site Natura 2000 des sables de l'Herbasse et des balmes de l'Isère. A ce titre, elle accompagne les porteurs de projets sur ce territoire afin de remplir les études d'incidences nécessaire afin d'éviter d'endommager les habitats naturels protégés. Elle organise également la gouvernance de ce site sous la présidence de Madame Nathalie NIESON, vice-présidente au cycle de l'eau et à la biodiversité depuis 2022. 2023 a également permis des inventaires concernant l'Orcanette des sables par le Conservatoire Botanique National Alpin.

**Constats et perspectives ==>** Pour 2024, suite à la décision du Conseil Régional, le site sera repris en gestion par celui-ci et animé par le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône Alpes. Valence Romans Agglo et les communes concernées seront toujours membres du Comité de pilotage du site.

#### - Plan arbre – DEP/Eco/DHUA

Après la mise en œuvre du plan Arbre de la ville de Valence, la Direction de l'espace Public accompagne la direction économie et la Direction Habitat, Urbanisme et Aménagement dans le déploiement d'un plan arbre à l'échelle des zones d'activités gérées par l'Agglo. Il s'agit ainsi de revégétaliser les zones d'activités qui en ont besoin, notamment avec un objectif d'adaptation au changement climatique. Cette action est également très favorable à la constitution de véritables corridors territoriaux pour la Faune et donc à la Biodiversité.



2023 a permis d'avancer le travail sur la définition des îlots de chaleur urbain des zones d'activités qui permettront de prioriser les secteurs à replanter parmi d'autres critères techniques (Vocation de la zone, localisation...).

**Constats et perspectives** ==> 2024 sera la première année de mise en œuvre de ce plan arbre « Agglo » avec un budget de plantation ambitieux de 500 000 € d'ici la fin du mandat. Cela représente la plantation d'environ 400 arbres entre 2024 et 2026.

## Fiche action 7 – Biodiversité et milieux Forestiers

Les milieux Forestiers représentent plus du quart du territoire de l'Agglo avec deux massifs Forestiers : Les Chambaran (côté Drôme des Collines) et les contreforts du Vercors à l'Est du territoire. L'Atlas de la Biodiversité de Valence Romans Agglo a montré leur importance tant en matière de réservoirs de biodiversité (lieu de vie de la faune sauvage) mais également de corridors (lieux de passage et de transition). La bonne gestion de nos forêts est donc d'importance vitale aux questions globales de biodiversité.

### - Charte forestière des Chambaran - DEDL-TE

Depuis plusieurs années, l'Agglo, et avant elle Pays de Romans, est engagée dans la Charte Forestière des Chambaran. Il s'agit avec quatre autres intercommunalités de mutualiser les moyens afin de proposer une réelle politique de gestion des forêts, entre exploitation nécessaire aux questions climatiques et



préservation de la biodiversité et du cadre de vie des habitants. En 2023, l'Agglo a signé la nouvelle charte qui sera effective jusqu'en 2028 avec un volet biodiversité renforcé.

Une animatrice de la charte travaille avec l'Agglo à la mise en place d'un plan d'action annuel traitant de toutes les problématiques forestières. Outre le soutien à rendre la filière bois durable, elle œuvre à la préservation des forêts.

2023 a été une année importante pour la réalisation d'un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) qui a pour objectif de mieux connaître la disponibilité de la ressource « bois » du massif et ainsi prévenir une trop forte pression. Elle comprend un travail pour la réalisation d'une carte détaillée de la ressource biodiversité du massif (réalisation INRAE et ONF) mais également une étude menée par le conservatoire botanique Alpin.

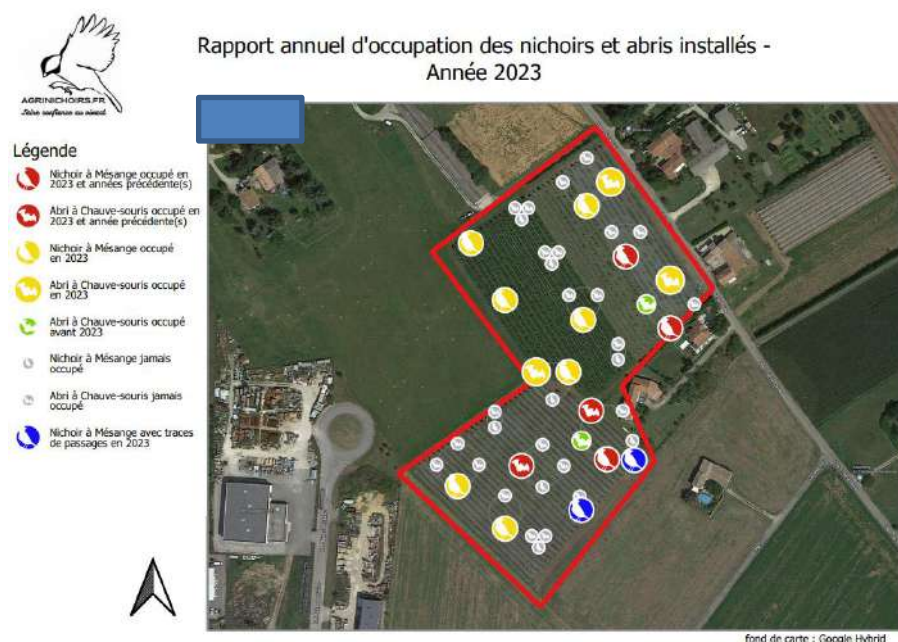
**Constats et perspectives ==>** 2024 verra la fin de la réalisation du PAT et la mise en place d'un groupe de travail Biodiversité.

## Fiche action 8 - Agriculture et Biodiversité

A l'origine non compris dans le plan d'action Territoire Engagé pour la Nature (qui ne doit comprendre que des actions nouvelles), une fiche action Agriculture et Biodiversité a été rajoutée au regard de nouveaux programmes mis en avant sur 2023. Ces actions se retrouvent essentiellement dans le cadre de l'action menée par l'Agglo pour la préservation de sa ressource en eau en accompagnant les agriculteurs du territoire : Paiement pour Services Environnementaux.

### - PSE : Nichoirs et haies - DEDL-TE

Dans le cadre du PSE, 39 exploitations agricoles (2900 hectares) du territoire ont été accompagnées en 2023. Il s'agit d'accompagnement afin d'améliorer les pratiques agricoles, notamment par la renaturation (plantations de haies, pose de nichoirs, formations sur la gestion des roselières, bande enherbées...). Des temps individuels ou collectifs sont organisés. Les agriculteurs sont ensuite rémunérés pour leurs services environnementaux mis en place (linéaire de haies gérées durablement...)



### - Label Haie - DEDL-TE

En 2023, dans le cadre des PSE, un marché a été passé avec l'Association Drômoise d'Agroforesterie et la Mission Haie pour la mise en place d'un accompagnement technique des agriculteurs sur la base du « Label Haie ». Les agriculteurs pourront bénéficier d'audit de leurs exploitations et un appui à la certification de leurs haies.

**Constats et perspectives ==>** L'objectif est la labélisation de 35 exploitations d'ici 2025.

## Fiche Action 9 - Planification et biodiversité

Cette action vise à mieux intégrer la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, l'Agglo ne disposant pas de la compétence « Planification urbaine » mais étant associée dans le cadre de son rôle de personnes publiques associées.

### - Avis PLU « Biodiversité » - DEDL-TE/DHUA

Dans le cadre des avis donnés par l'Agglo lors de l'évolution des documents d'urbanisme Communaux, une attention particulière est donnée aux questions biodiversité, notamment pour les 18 communes ayant fait l'objet de l'Atlas de la Biodiversité de Valence Romans Agglo. Lors des lancements de procédures, les données disponibles à l'Agglo leurs sont transmises et un accompagnement à leur compréhension est proposé.

**Constats et perspectives ==>** L'objectif est de compléter la donnée et de la rendre accessible aux communes, mais également à terme, de mettre en place un guide de l'intégration de la biodiversité dans les PLU.

### - Plan Paysage - DEDL-TE/DHUA



Depuis 2020, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors, l'Agglo est engagée dans la réalisation d'un Plan Paysage sur 14 communes du territoire correspondant aux contreforts du Vercors. Après une phase de diagnostic et d'arpentage du territoire afin d'en faire ressortir les caractéristiques communes, les élus ont travaillé à travers plusieurs Ateliers à la définition des enjeux paysagers, leurs objectifs en matière de qualité paysagère est la réflexion sur un plan d'action afin d'y parvenir.

La phase diagnostic a également permis de proposer une exposition « grand public » à la Baume d'Hostun et à Châteaudouble ainsi que plusieurs ateliers afin de partager la perception de tous (élus, acteurs et habitants).



**Constats et perspectives ==>** Avec une mobilisation en demi-teinte au démarrage des actions du plan paysage mais qui n'a cessé de croître, les échanges ont été très riches. Ils doivent aboutir courant 2024 à la définition finale d'un plan d'action partagé.



## Fiche action 10 - Cours d'eau et Trame Turquoise

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, Valence Romans Agglo a une politique ambitieuse de renaturation des cours d'eau, au-delà de la gestion/limitation des inondations. Ces projets visent à lutter contre l'érosion de la biodiversité en restaurant les milieux aquatiques, les annexes humides et les corridors écologiques mais également à limiter les effets du réchauffement climatique sur la ressource en eau, les sécheresses et les inondations.

L'objectif est, également au-delà des cours d'eau, de travailler à redonner leurs fonctionnalités aux espaces faisant le lien entre la rivière même et ses abords (Trame Turquoise).

Un travail important de renaturation de cours d'eau est en projet à divers stades, comme les importants travaux sur la rivière Joyeuse qui devraient prochainement débuter.

### - Marathon Biodiversité - GEMAPI



Après modélisation de la trame turquoise sur la Véore et le Guimand, les besoins de renaturation par la construction de renforts de ripisylves, de mares, de haies, de bosquets a été défini.

Le marathon de la Biodiversité (dispositif de l'agence de l'eau) vise à soutenir financièrement cet objectif, avec pour cible la réalisation de 42 mares et la plantation de 42 kilomètres de haie. Il est mis en œuvre depuis 2022.

La seconde tranche (2022/2023) a permis la réalisation de 15 mares et l'équivalent de presque 3000 mètres linéaires de haies (y compris bosquets et arbres isolés).



**Constats et perspectives ==>** Ce premier Marathon va se poursuivre sur les années 2024 et 2025 ainsi qu'un nouveau marathon pourrait voir le jour sur les autres cours d'eau de la plaine de Valence.

## - Ingénierie « Castor » - GEMAPI



L'Agglo mène, depuis 2023, des actions inspirées de « l'ingénierie castor » sur le cours d'eau de la Lierne. Cette technique de restauration douce des cours d'eau a été importée des États-Unis par Baptiste MORIZOT et est expérimentée pour la première fois en France sur notre territoire. Plusieurs « ouvrages castor » ont été réalisés par le service Gemapi en 2023 (Châteaudouble) avec pour objectif de repousser et raccourcir les périodes de sécheresse, d'atténuer les pics et la violence des crues, de lutter contre la propagation des incendies,

de recharger les nappes souterraines... et de régénérer un milieu favorable à l'épanouissement de la biodiversité (amphibiens, avifaune, macro invertébrés et insectes,) et la consolidation du peuplement piscicole. Si la méthode reproduit la présence du Castor et sa capacité à régénérer les écosystèmes aquatiques, dans certains cas elle favorise l'arrivée du Castor qui va trouver des conditions favorables sans dépenses d'énergies importantes et prendra le relais de l'action de l'Homme.

**Constats et perspectives ==>** Pour 2024, de nouveaux ouvrages seront réalisés et plusieurs visites techniques sont prévues pour partager cette méthode. L'Agglo a déposé cette action exemplaire dans le cadre des programmes Capitale Française de la Biodiversité et Life Artisan.

## Fiche action 11 - Gestion des zones Humides

Le travail important sur le plan de gestion stratégique des zones humides mené par GEMAPI va se concrétiser prochainement et permettre un travail important de renaturation et/ou de préservation des quelques zones humides encore présentes sur le territoire. Sans attendre des actions de renaturation et de préservation sont déjà en cours, notamment sur deux sites phares gérés par l'Agglo et aujourd'hui classés en Espace Naturel Sensibles par le Département de la Drôme.

## - Plan de gestion de la zone Humide de la Véore - GEMAPI



Depuis 2020, Valence Romans Agglo, travaille à la restauration de la zone humide de la Véore, située entre Montéléger et Beaumont-lès-Valence. Elle a mis en place un plan de gestion pluriannuel (18 actions) prévoyant un travail de restauration morphologique du cours d'eau, la restauration des milieux humides et les fonctionnalités dans le lit majeur, la préservation et l'évolution des pratiques agricoles du site et bien évidemment l'évaluation et le suivi de ces actions.

